



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF

Question écrite n° 25587

Texte de la question

M. Philippe Vuilque interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur la promotion du feroutage sur le territoire national. Malgré la hausse du prix du pétrole et les nécessités écologiques, le service auto train, qui existe pourtant depuis longtemps en France, n'est que très peu développé. Celui-ci transporte sur des rames spéciales des véhicules de tourisme et des petits utilitaires sur moyennes et grandes distances, les passagers étant acheminés soit dans le même convoi soit par des moyens distincts. Il permet de réduire l'émission de gaz à effet de serre et concourt à la lutte contre la pollution mais il se heurte à des prix prohibitifs, au manque de prestations et à une certaine absence de reconnaissance. Pourtant le système a montré toutes ses qualités en Allemagne comme en Suisse. Il est ainsi une véritable voie alternative aux moyens de transports routiers tout en permettant de désengorger les autoroutes. En cela, le système auto-train va dans le sens des recommandations du Grenelle de l'environnement. C'est pourquoi il lui demande de favoriser ce type de transport en le rendant accessible à un plus grand nombre.

Texte de la réponse

Le Grenelle de l'environnement a mis en évidence la nécessité de promouvoir de nouvelles façons de se déplacer. Le transport ferroviaire dispose de nombreux atouts pour assurer un développement respectueux de l'environnement. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement, dans le droit-fil du Grenelle de l'environnement, compte prendre un ensemble de mesures pour assurer le développement de ce mode de transport. Le service auto-train ou feroutage, qui consiste à transporter sur les moyens ferroviaires des véhicules de tourisme ou de petits utilitaires, est une composante de cette politique de promotion des modes complémentaires ou alternatifs à la route. Le développement de ce service contribuerait également à améliorer la sécurité sur les routes, tout en permettant des déplacements plus rapides. Force est de constater que ce service a peine jusqu'ici à trouver son modèle économique et qu'il est insuffisamment développé en France. La hausse du prix des carburants et la prise de conscience des enjeux environnementaux pourraient changer cette situation. Le Gouvernement va donc demander à la SNCF d'examiner les conditions permettant de développer ce service et de le rendre plus attractif, en l'adaptant aux nouvelles données économiques et technologiques, ainsi qu'aux nouvelles pratiques socioculturelles (extension de l'offre TGV et de la location de voiture, aménagement du temps de travail, généralisation d'Internet).

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vuilque](#)

Circonscription : Ardennes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25587

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 juin 2008, page 5000

Réponse publiée le : 5 août 2008, page 6783